



Synergie cofpart infos

Par **Goodric**, le 15/11/2021 à 22:42

Bonjour ,

je vous explique ma situation, en 2014 n'arrivant plus à régler mes crédits je me suis retrouvé dans une m**** pas possible .

j'ai fini par régler tous mes crédits sauf un , le plus gros . Que je règle à l'amiable depuis ce temps chez synergie recouvrement . (Contentieux quoi, ils utilisent trop de mots) .

Seulement je réalise que maintenant que sur le tableau que m'a fourni ce service (a ma demande) en 2017 , sur une année presque tout à été ponctionné par les intérêts . Je réglais 180€ par mois pourtant . Et depuis fin 2018 c'est passé à 360€ Par mois .

Je viens de demander où en est ma dette et j'attends la réponse .. que puis-je faire si le montant n'a presque pas diminué ? Car c'est presque 14000€ en 3 ans tout de même .

merci d'avance

Par **Goodric**, le 16/11/2021 à 11:09

Sachant que la dette initiale était de 21500 en 2014, sur une année je vois vraiment que les intérêts de chaque mois ont pris l'intégralité des sommes versées , puisque en 2017 la dette s'élève même à 22400

Par **Marck.ESP**, le 16/11/2021 à 20:55

Bonjour,

Quel document en votre possession indiquerait le montant du capital dû au départ de la procédure de remboursement, les intérêts antérieurs et le taux d'intérêt appliqué à partir de ce moment ?

Vous êtes en droit d'en obtenir la communication détaillée, par exemple sous forme d'un tableau d'amortissement.

N'hésitez pas à contacter une association de consommateur ou voir un avocat.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20706>

Par **Goodric**, le **16/11/2021** à **20:59**

Merci pour votre réponse , j'ai effectivement un tableau d'amortissement , j'avais demandé celui ci en 2017 pour savoir où j'en étais . Les 180€ Versés mensuellement étaient littéralement mangés par les intérêts . Auriez vous une association à me conseiller ?